Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE l'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Mission de la stratégie et des systèmes d'information
Adresse : 1 ter avenue de Lowendal
75349 PARIS 07 SP

Suivi par : Isabelle HENRY
Tél : 01.49.55.44.61
Fax : 01.49.55.56.17

NOTE DE SERVICE

DGER/MSSI/N2009-2135

Date: 22 décembre 2009

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe :1

Objet : Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du baccalauréat professionnel BIT (Bio Industrie de Transformation) et d'en préciser les modalités.

Mots-clés : Accompagnement bac pro BIT

Destinataires	
Pour exécution : - Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt, - Directions départementales de l'agriculture et de la forêt, - Services régionaux de la formation et du développement, - Services de la formation et du développement, - Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAP, - Établissements publics et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, - Unions nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : - Inspection de l'enseignement agricole

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, la mise en oeuvre du cycle terminal du baccalauréat bio industrie de transformation (bac pro BIT) sera effective à la rentrée 2010. La formation professionnelle, dispensée en classes de première et terminale professionnelles, est définie par cinq modules construits en étroite relation avec le référentiel professionnel et en cohérence avec la formation dispensée en classe de seconde professionnelle " Alimentation bio industrie et laboratoire"(ABIL).

Afin de former les équipes pédagogiques aux évolutions de cette formation, une session d'accompagnement est organisée.

1. Le dispositif de formation

1.1 Objectifs :

Il s'agit de permettre aux équipes de mieux appréhender l'organisation pédagogique de la formation, le contenu des référentiels et l'évaluation .

1.2 Public et conditions d'accès :

Sont conviés à cette action de formation 2 personnes par établissement concerné :

- un coordonnateur de la filière,
- et un enseignant du domaine professionnel.

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation pour une même option, seules deux personnes seront retenues pour chaque établissement.

1.3 Dates et lieu :

Compte tenu du nombre, les établissements concernés sont répartis en deux groupes de formation.

Groupe 1 : LEGTA du Nord (Le Quesnoy) ; LEGTA Colmar Wintzenheim ; LEGTA Périgueux ; LEGTA Bordeaux Blanquefort ; LPA Saint-Flour ; LEGTA – CFA Plombières ; LEGTA Pontivy ; LEGTA Chartres ; LEGTA – CFA Poligny ; LEAP Ste Croix de Cambrai ; MFREO de Bias ; IREO du Val de Loire- Rougemont de Tours ; LEAP Ste Colette de Corbie ; LTP le Puits de l'Aune de Feurs

Du 01 février 2010 (14 h) au 03 février 2010 (12 h)

Groupe 2 : LPA Castelnau le Lez ; LEGTPA de la Meuse (Bar le Duc) ; LEGTA - CFA Villefranche de Rouergue ; LEGTA Auch – CFA du Gers ; LEGTA – CFA Surgères ; LEGTA Bressuire ; LEGTPA –CFPPA Bourg en Bresse ; LEGTA – CFPPA LA Roche Sur Foron ; LEGTA St Genis Laval ; LEGTA - CFA Yvetot ; MFR de Moirans ; IFRIA du CFA de l'Aveyron ; IFRIA du CFA du Gers ; MFREO de Plabennec ; MFREO « La Denoves » Monteux ;

Du 03 février 2010 (14 h) au 05 février 2010 (12 h)

Si des établissements n'ont pas été mentionnés, ils doivent se manifester, dans les délais fixés par les périodes d'inscription (voir le paragraphe sur les modalités d'inscription), auprès de l'ENFA à l'adresse suivante : formation-continue.enfa@educagri.fr, avant de s'inscrire dans l'un ou l'autre groupe.

Pour les deux groupes, la session aura lieu au :

Ministère de l'alimentation , de l'agriculture et de la pèche
251 rue de Vaugirard
Paris 15ème
Salle D076

1.4 Programme prévisionnel de la session :

³ | Organisation pédagogique de la formation :

- Présentation de la seconde professionnelle ABIL et du cycle terminal (première et terminale) du bac pro BIT,
- Identification des parcours possibles, voie scolaire, apprentissage et formation continue.

³ | Contenus des référentiels :

- Étude du référentiel bac pro BIT (professionnel, de certification, de formation),
- Seconde professionnelle ABIL : modules de formation EP1, EP2 et EP3,
- Relation entre les référentiels de certification et de formation du Bac pro BIT,
- Formation organisée autour du référentiel de certification,
- Travail en groupes sur les travaux pratiques renforcés (TPR) et les activités spécifiques du bac pro BIT.

³ | Évaluation :

- Présentation des évaluations du BEPA Alimentation et bio-industries (épreuves professionnelles E2 et E3) et bac pro,
- Travail en groupes sur la conception des épreuves certificatives à partir des capacités.

L'encadrement de la session est assuré par Virginy Chatain (ENFA) avec la participation de l'Inspection de l'Enseignement Agricole (Alain Branger et Marie-Madeleine Richer) et de l'Éducation Nationale .

2. Modalités pratiques d'inscription :

2.1 Pour les personnels de l'enseignement public :

Les inscriptions s'effectuent uniquement par Internet et par les établissements sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action .

- Code action session SAFO : N° 530 442
L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

- Clôture des inscriptions le 10 janvier 2010
Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées l'ENFA, un courriel « valant invitation » accompagné de l'autorisation de déplacement sera adressé aux participants et à leurs établissements sur les messageries respectives, accompagné d'informations complémentaires .

2.2 Pour les personnels de l'enseignement privé :

Une fiche d'inscription est jointe en annexe ; elle est à retourner, par chaque participant, auprès de sa fédération.

Chaque fédération devra retourner le 12 janvier 2010 au plus tard, par envoi groupé et scanné (de préférence) à l'ENFA sur la messagerie « formation-continue.enfa@educagri.fr » l'ensemble des bulletins d'inscription des agents qui participeront à la session.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé sur la messagerie des établissements accompagné d'informations complémentaires.

Annexe jointe : « Fiche d'inscription » pour les établissements relevant des fédérations de l'Enseignement Agricole Privé.

L'adjointe au chef de la mission de la stratégie et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN

2010

Service Formation Continue

Dossier suivi par : Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD

05.61.75.34.02 (standard : 32.32)

formation-continue.enfa@educagri.fr

Établissements PRIVES

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : Prénom : Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement) Mèl. Professionnel (obligatoire):	Établissement : *Adresse (postale exacte) :* Fax : Mèl. Établissement (obligatoire) :
Vous êtes : Directeur adjoint ♖ Coordonnateur de la filière ♖ Enseignant ♖ Autre ♖ Discipline (s) enseignée(s) ♖	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse Code de l'action (N°SAFO) : 530… Intitulé : Date : Lieu :
Avis du Directeur de l'établissement	Visa de la fédération (envoi groupé si possible)
Favorable ♖ Refus ♖ Motifs : Date et cachet	Favorable ♖ Date et cachet